



SNCF IMMOBILIER

Fiche de présentation du site

Mars 2022

SNCF IMMOBILIER

DIRECTION IMMOBILIERE TERRITORIALE GRAND EST

20, rue Pingat – 51096 REIMS CEDEX

Fiche de présentation du site

Sommaire

- Plan de situation du projet
- Emprise du terrain mis à disposition
- Parcelles cadastrales
- Accessibilité du site - Circulation sur le site
- Documents d'urbanisme en vigueur
- Pré-diagnostic environnemental réalisé par le bureau d'études ABIES – joint en annexe
- Analyse cartographique : infrastructures existantes, réseaux existants
- Hypothèses de raccordement

Présentation générale du site

Plan de situation du projet

Le terrain est situé sur la commune de Nouvion-sur-Meuse. Il s'agit d'un ancien triage de la SNCF, détenu par la SNCF Réseau.



Présentation générale du site

Emprise du terrain d'implantation

L'emprise finale est susceptible d'évoluer légèrement, notamment les espaces toujours en exploitation par la SNCF Immobilier qui ne feront pas partie de l'emprise.

Surface totale : 13 ha

Le terrain est décomposé en trois zones :

- Zone Nord (1)
- Zone Sud-Est (2)
- Zone Sud-Ouest (3)

La zone délimitée par les pointillés jaunes est toujours en exploitation par la SNCF.



© 2021 Cythella Energy - Tous droits réservés.

Présentation générale du site

Parcelles cadastrales

Le projet se situe sur deux parcelles cadastrales différentes.

Parcelles

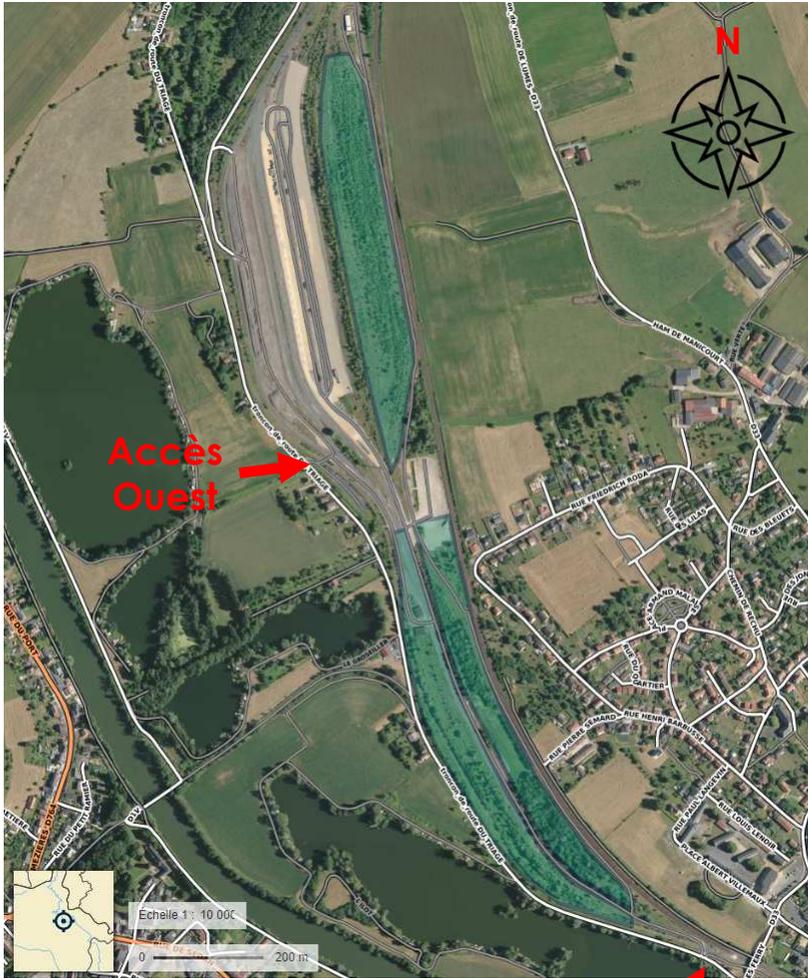
AH 0258

AE 0282



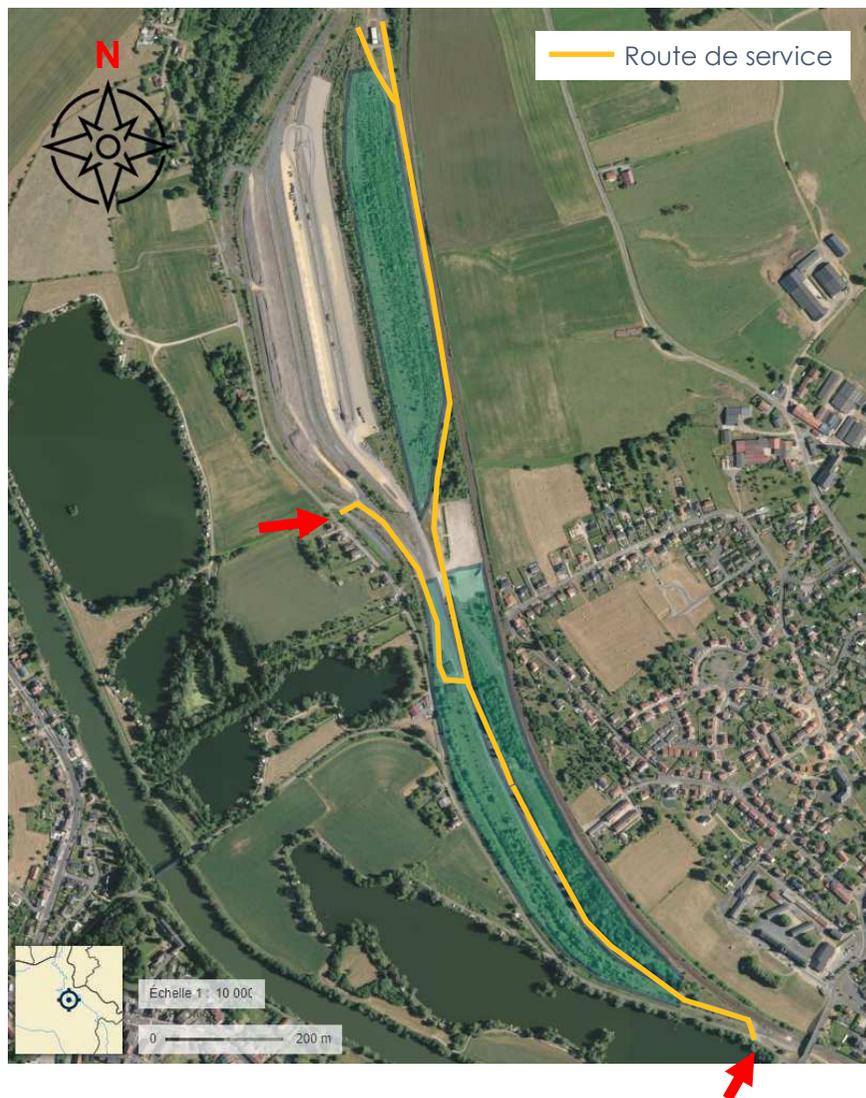
Accessibilité du site

Accès au site par la « route du triage » :



Accès Sud

Circulation sur le site



Une route de service circule au cœur du site. La route est toujours en exploitation par la SNCF Réseau. Les accès pourront être utilisés, en veillant à ne pas perturber l'utilisation de la SNCF Réseau.



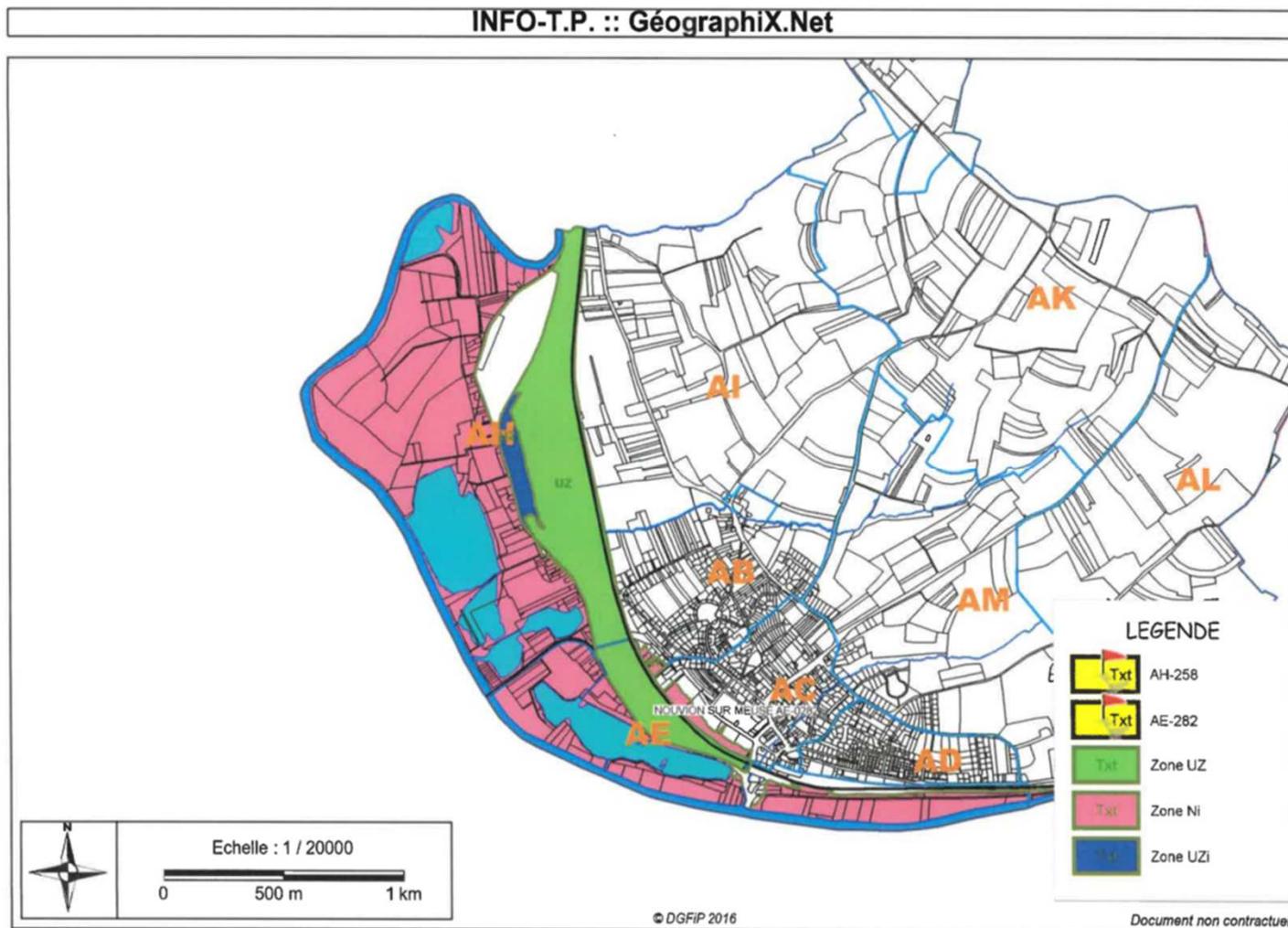
Documents d'urbanisme en vigueur

Les parcelles cadastrales sur lesquelles est situé le terrain font partie de la zone Uz.

Cette zone correspond aux terrains destinés à l'accueil d'activités industrielles et artisanales et de services, y compris les installations à nuisance.

Elle englobe la plupart des terrains liés aux activités ferroviaires des triages SNCF. Les équipements et constructions publics et leurs annexes peuvent être autorisés sous conditions.

→ **Pas de contraintes fortes sur le projet de centrale au sol**



Pré-diagnostic environnemental

Le diagnostic est joint à ce fichier.

Contenu :

- Présentation du territoire de Nouvion-sur-Meuse
- Les enjeux du milieu physique
- Les enjeux du milieu naturel
- Les enjeux du milieu humain
- Les enjeux du paysage et du patrimoine
- Synthèse finale (contenu présent sur les 2 slides suivantes)

Synthèse finale

Atouts

- La topographie ne présente pas de contrainte particulière ;
- Les Zones d'Intérêt Naturel ne sont pas localisées aux abords immédiats des ZIP (la plus proche est à 420 m au nord) ;
- L'accès aux ZIP est facilité par la présence de trois routes départementales (D 764, D 864 et D 33), au sud-ouest et au nord-est, puis par quelques routes locales ;
- Les ZIP ne sont situées sur aucune aire de captage d'eau potable ;
- Les ZIP ne sont pas implantées sur des parcelles à usage agricoles ;
- Le PLU de Novion-sur-Meuse autorise la construction d'équipements collectifs publics (sous conditions) en zone Uz.

Faiblesses

- Deux sites Basias sont identifiés entre les trois ZIP du projet ;
- Le périmètre de protection des 500 m de l'église Notre-Dame (MH) intercepte les deux ZIP situées au sud. Néanmoins, depuis le parvis de l'église, le projet ne sera pas visible ;
- La ruisseau d'Autremont traverse la ZIP « nord » (trame bleue du SRCE) ;
- Le site du projet est situé aux abords de zones soumises au risque inondation (PPRi). Il serait judicieux que le projet prenne en compte l'écoulement des eaux en maintenant notamment la transparence hydraulique du secteur ;
- Plusieurs zones humides sont potentiellement localisées sur l'ensemble du site du projet ;
- Deux risques naturels sont présents au droit des ZIP (aléa remontée de nappes et retrait-gonflement des argiles) ;
- La nappe "Alluvions de la Meuse, de la Chiers, et de la Bar ", est vulnérable au risque de pollution du fait de sa nature sédimentaire, sa position affleurante et de son écoulement libre ;
- Les ZIP sont directement concernées par la trame bleue du SRCE Champagne-Ardenne ;
- Une partie du projet sera visible par plusieurs habitations alentours proche du site.

Synthèse finale

Le projet photovoltaïque de Nouvion-sur-Meuse ne comporte aucun enjeu rédhibitoire. Toutefois, il est à noter certains enjeux importants comme, notamment :

- le périmètre des 500 m de l'église Notre-Dame qui intercepte une partie des ZIP situées au sud et demandera l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France ;
- le risque inondation régit par le PPRI Meuse Amont I qui, même le site du projet n'est pas situé en zone inondable, pourrait contraindre certains aménagements du projet afin de maintenir l'écoulement des eaux et la transparence hydraulique du secteur (contraintes d'implantation, surélévation des postes électriques, type d'ancrage, etc.)
- la présence potentielles de zones humides (sondages pédologiques à prévoir) ;
- la présence du ruisseau d'Autremont sur la ZIP - nord -, affluent de la Meuse et identifié dans la trame bleue du SRCE Champagne-Ardenne ;
- la visibilité du projet sur certaines habitations avoisinantes.

Analyse cartographique

Un ruisseau se trouve au centre de la ZIP:



Analyse cartographique

Repérage en violet des voies de chemin de fer toujours en exploitation, qui seront à conserver :



L'OCCUPANT devra prévoir :

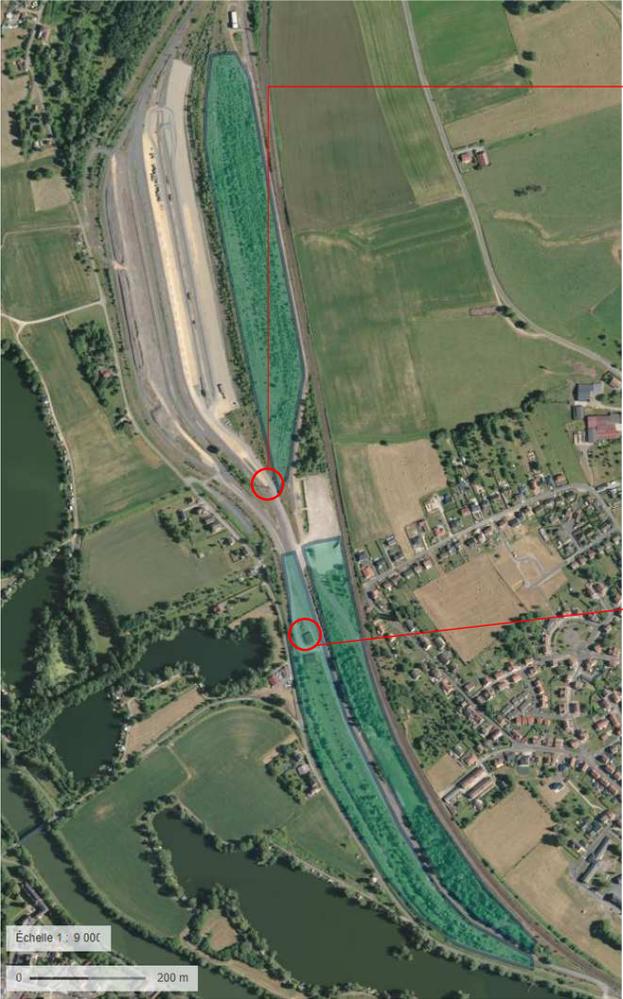
- une **étude d'éblouissement** pour garantir l'absence de risque d'éblouissement pour les conducteurs
- Une **étude d'impact d'interférence** sur le réseau électrique de la SNCF

Heurtoir – obstacle à conserver :



Analyse cartographique

Repérage des deux obstacles principaux présents sur site, qui ne seront pas démantelés :



Plateforme de stockage sur la Zone Sud-Est (2) : Cette plateforme est encore en exploitation par la SNCF et sera peut-être exclue du terrain d'implantation.



Mât en dehors du terrain : Impact potentiel sur le productible de la zone Nord (1).

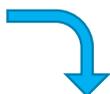


Contraintes de raccordement

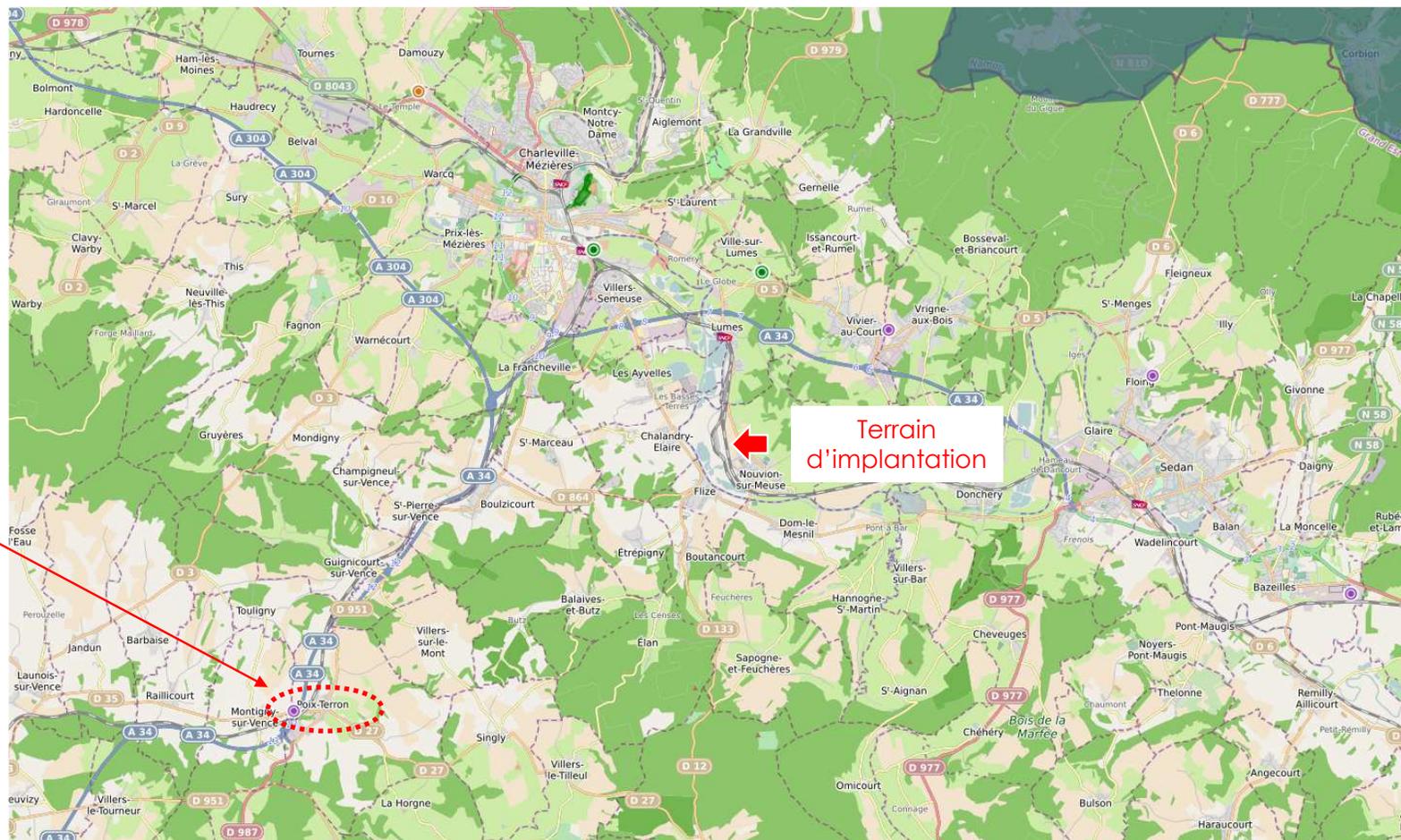
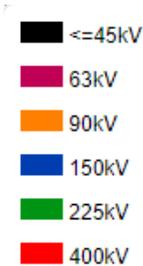
Etat du réseau à proximité du site :

7 postes de transformation repérés à proximité du site :

- MOHON
- LA MAL CAMPEE
- LUMES
- TENDRECOURT
- FLOING
- BAZEILLES
- **POIX-TERRON**



Seul poste capable de recevoir la centrale au titre du S3ENR



www.cythelia.fr

© 2021 Cythelia Energy – Tous droits réservés.

Contraintes de raccordement

Détail du poste POIX-TERRON, à environ 13 km du site :

CHAMPAGNE-ARDENNE ● POIX-TERRON - HTB1 / HTA

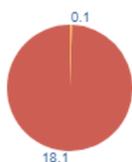


CAPARÉSEAU

Capacités d'accueil pour le raccordement aux réseaux de transport et de distribution des installations de production d'électricité.

Ce poste est dans la commune de POIX-TERRON, au S3REnR CHAMPAGNE-ARDENNE
(Coordonnées : 817766.56 ; 6951070.5)

SUIVI DES ENR :

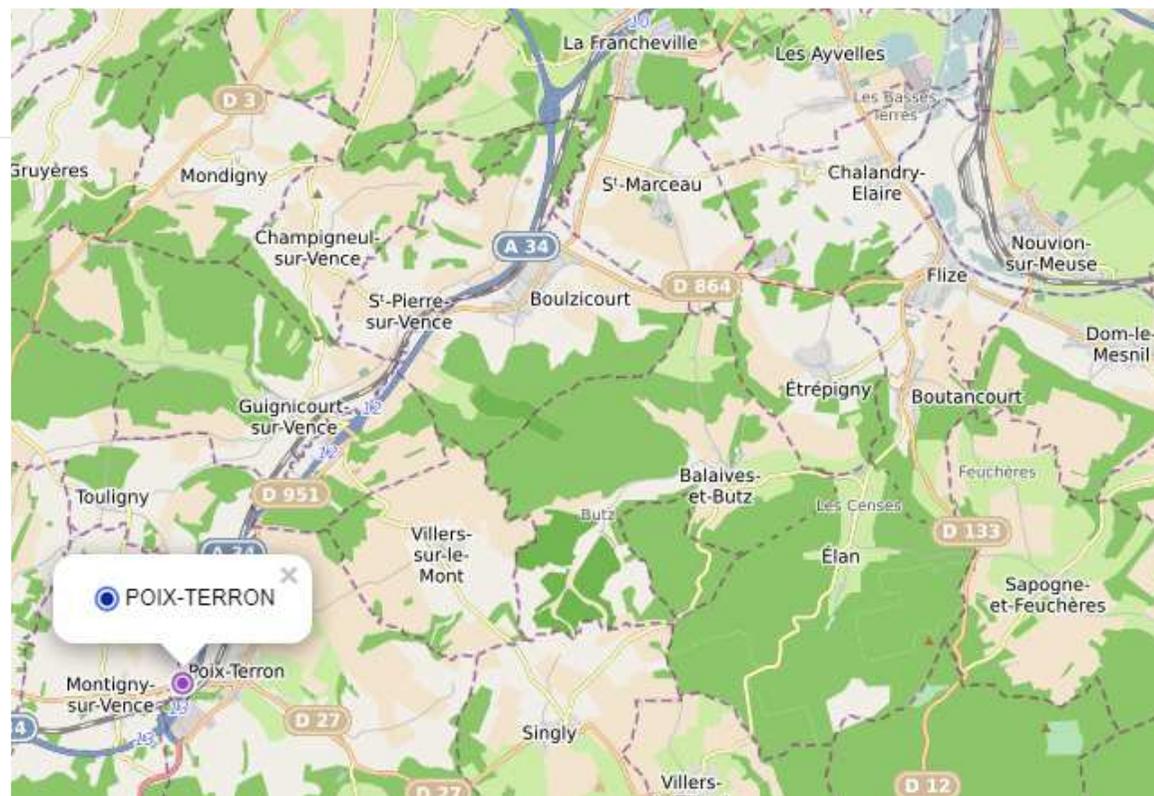


- Puissance EnR déjà raccordée : 18.1 MW
- Puissance des projets EnR en développement : 0.1 MW
- Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR qui reste à affecter : 0.0 MW

Capacité réservée aux EnR au titre du S3REnR 15.0

Attention: la valeur de la capacité réservée a été modifiée sur ce poste	Transfert de capacité réservée notifié le 18/12/18 (-3.473 MW). Transfert de capacité réservée notifié le 30/12/19 (-12.027 MW).
Quote-Part unitaire actualisée	55.22 k€/MW
Attention : Le S3REnR de la région est saturé	Oui
Puissance des projets en développement du S3REnR en cours	0.0 MW
dont la convention de raccordement est signée	0.0 MW
Taux d'affectation des capacités réservées	124 %

mis à jour le 14/01/2022



www.cythelia.fr

© 2021 Cythelia Energy – Tous droits réservés.